

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention Loisirs tous publics du BPJEPS, spécialité animateur,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 26/06/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animateur mention Loisirs tous publics est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Civilité	Nom	Prénom
Monsieur	BEAUVAIS	Olivier
Madame	BECOT	Maylis
Monsieur	BERGER	Gaël
Madame	BOUTIN	Léa
Madame	CHIRON	Patricia
Madame	FOURCADE	Angéla
Madame	FRANCOIS DIT JONCHERES	Léa
Madame	GALLAIS	Isabelle
Monsieur	GONTHIER	Benjamin
Madame	GRIT	Cédrine
Monsieur	KNOLL	Corentin
Madame	KUPIECKI	Rachel
Madame	LABAIGT	Lydie
Monsieur	LABORDE	Ewen
Madame	LACOUX	Lorine
Monsieur	LAHOURNERE	Florian
Madame	LARZABAL	Yenofa

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

Madame	LOUSTAU	Maélys
Monsieur	LUCIAT	Damien
Madame	MARTIN	Emilie
Monsieur	PASTUREAU	Nicolas
Monsieur	PRATT	Alban
Madame	RIVAYRAN	Lucie
Monsieur	SALVADOR	Cédric
Madame	STEFANSKI COSSART	Léa
Monsieur	TOUSSAERT	Valentin
Madame	VILAIN	Fanny

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 26/06/2024

Pour la Rectrice de la région académique
Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de
Bordeaux,
Chancelière des Universités
Et par délégation,
La Conseillère d'animation sportive


Emmanuelle DJADJO